



INTEGRALE

Société anonyme de droit belge
[mise en liquidation le 17 décembre 2021 à 18h]

Dieweg 274

1180 Uccle

RPM (Bruxelles): 0221.518.504

(ci-après la “Société”)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 4 OCTOBRE 2022 (CET)

FORMULAIRE DE PROCURATION

Chaque page du présent document doit être paraphée et la dernière page signée de façon manuscrite ou électronique.

Information importante : S'ils souhaitent se faire représenter, les actionnaires et obligataires doivent recourir au modèle de procuration écrite établi par la Société, repris ci-après. Le formulaire original signé doit parvenir à la Société, à l'adresse électronique suivante : secretary.ouchinsky@lexlitis.eu au plus tard le mardi 27 septembre 2022 à 23h59 (CET).

Le/la soussigné(e),

Nom, Prénom / Dénomination et forme sociale : _____

Si personne morale : _____

Nom, Prénom du(es) représentant(s) : _____

Qualité du(es) représentant(s) : _____

Domicile ou siège : _____

SOIT : Titulaire de _____ obligations subordonnées émises par la Société,

SOIT : Titulaire de _____ actions nominatives émises par la Société,

DECLARE avoir été valablement convoqué(e) et informé(e) de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra le 4 octobre 2022 à 9h00 (CET) à l'adresse suivante : Place Poelaert 6 à 1000 Bruxelles (The Merode), et qui délibérera sur l'ordre du jour repris ci-après ;

SOUHAITE se faire représenter à l'assemblée générale des actionnaires de la Société et déclare, à cet effet, désigner en qualité de mandataire, agissant seul sans faculté de substitution :

Nom, Prénom et adresse du mandataire : _____

Auquel le(la) soussigné(e) confère tous pouvoirs au nom et pour le compte du (de la) soussigné(e) aux fins de :

- Le/la représenter à l'assemblée générale des actionnaires, avec l'ordre du jour repris ci-dessous, et à celles qui se tiendraient ultérieurement avec le même ordre du jour si la première réunion était ajournée ;
- Prendre part à toutes délibérations et le cas échéant à tout vote sur les questions inscrites à l'ordre du jour dans le sens précisé ci-dessous¹, et faire au cours des réunions tous dires, déclarations, réquisitions ou réserves ; et
- Signer tous procès-verbaux, registres, listes de présences et autres documents, élire domicile et plus généralement, faire tout ce qui est nécessaire ou utile.

La présente procuration est consentie de manière définitive et irrévocable en vue de prendre part au vote à l'assemblée générale des actionnaires.

¹ A défaut d'indication d'instructions de vote, le mandataire votera en faveur de la proposition.

L'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société est le suivant :

1. **Décharge des administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Sens du vote des actionnaires : Pour Contre

2. **Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Sens du vote des actionnaires : Pour Contre

3. **Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 17 décembre 2021 suite à la dissolution de plein droit de la Société**

Sens du vote des actionnaires² : *Sans objet*

4. **Rapport du commissaire relatif à l'exercice clos le 17 décembre 2021 suite à la dissolution de plein droit de la Société**

Sens du vote des actionnaires : *Sans objet*

5. **Approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 17 décembre 2021**

Proposition de décision : N'ayant pas été en fonction au cours de l'exercice clos le 17 décembre 2021, le liquidateur n'est pas en mesure de recommander une proposition de décision à ce sujet.

L'affectation du résultat mentionnée dans les comptes relatifs à l'exercice clos le 17 décembre 2021 se présente comme suit :

<i>Bénéfice de l'exercice social</i>	<i>3.369.239,39</i>	<i>EUR</i>
<i>Perte reportée de l'exercice précédent</i>	<i>- 486.867.472,00</i>	<i>EUR</i>
<i>Perte totale reportée après affectation</i>	<i>- 483.498.233,00</i>	<i>EUR</i>

Sens du vote des actionnaires : Pour Contre

6. **Décharge des administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clos le 17 décembre 2021, pour la période où ils étaient en fonction, soit du 1^{er} janvier 2021 au 24 février 2021, date à laquelle le Collège des administrateurs provisoires, désigné par la Banque Nationale de Belgique, a substitué le Conseil d'administration d'INTEGRALE**

Sens du vote des actionnaires : Pour Contre

² Les obligataires participent à l'assemblée générale des actionnaires avec voix consultative uniquement. Les investisseurs au fonds de garantie et les souscripteurs d'un prêt subordonné de la Société peuvent assister à l'assemblée générale des actionnaires, mais ne disposent pas d'une voix consultative.

7. Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clos le 17 décembre 2021

Sens du vote des actionnaires : Pour Contre

SIGNATURE³

Fait à _____, le _____

Le liquidateur vous prie également d'annexer, lors de l'envoi de la présente à l'adresse secretary.ouchinsky@lexlitis.eu, une copie recto/verso de la carte d'identité du mandant et de son mandataire.

³ Faire précéder de la mention « *Lu et approuvé* ». Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent en leur nom.